Profession Banlieue a organisé de décembre 2018 à juin 2019 un groupe de travail prospectif à destination d'une vingtaine de professionnel.les.s de la jeunesse en Seine-Saint-Denis, issu.e.s de tous horizons.

L'objectif était de produire une réflexion collective sur les politiques locales de jeunesse en Seine-Saint-Denis et de questionner, au-delà de l'ambition politique. la mise en œuvre effective de politique jeunesse globales et intégrées, notamment en matière de prévention et d'insertion des jeunes : comment faire réseau lorsque l'on est issu.e.s de cultures professionnelles et de structures différentes: avec quel(s) objectif(s) opérationnel(s)? Quelles sont les limites rencontrées à la mise en cohérence des dispositifs et des interventions au sein d'un même territoire et auprès des mêmes publics? À l'inverse, quelles sont les conditions susceptibles de permettre leur intégration ? Quelles stratégies collectives peuvent-être mises en place afin de favoriser le travail en synergie?

L'ambition de ce groupe de travail était au cœur de deux enjeux à prendre en compte et à mettre en lien: d'une part, s'intéresser à la jeunesse des quartiers de la politique de la ville dans le but, d'autre part, d'interroger sa place et sa prise en compte dans les politiques locales de jeunesse, concues à travers une approche globale et intégrée.



PROFESSION BANLIEUE

15, rue Catulienne
93 200 Saint-Denis
Tél.: 01 48 09 26 36
Fax: 01 48 20 73 88
profession.banlieue@wanadoo.fr
www.professionbanlieue.org
Directrice de publication:
Sandrine Joinet-Guillou
Rédaction: Chafik Hbila
Cheffe de projet:
Sophia Bouca-Diagne
Bibliographie: Elsa Micouraud
Mise en page: David Faure

AVEC LE SOUTIEN DE

Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET)
Préfecture d'Île-de-France
Caisse des dépôts
Préfecture de la Seine-Saint-Denis
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis,
Villes et Établissements Publics Territoriaux
(EPT) de la Seine-Saint-Denis

Juin 2019



WERS DES POLITIQUES DEJEUNESSE GLOBALES & INTEGREES

Dans les quartiers populaires?



Vers des politiques de jeunesse globales et intégrées

Dans les quartiers populaires?

CHAFIK HBILA, SOCIOLOGUE

CETTE PUBLICATION EST ISSUE

DU GROUPE DE TRAVAIL

QUI S'EST TENU

DE DÉCEMBRE 2018 À JUIN 2019,

À PROFESSION BANLIEUE



PRÉFACE

L'évolution des politiques de jeunesse et leur inscription au cœur des territoires s'est construite à l'aune des lois de décentralisation en faveur des collectivités territoriales mais également d'une prise de conscience des difficultés multiformes auxquelles étaient confrontés les jeunes dans le contexte social et économique de la France des années 1980.

On observe dès lors une double approche des jeunes par les pouvoirs publics. Une approche qui tend à considérer la jeunesse comme une ressource pour l'avenir et qui a permis la transformation de l'intervention publique en direction des jeunes en accordant une place centrale aux réflexions en matière de construction de l'identité, de valorisation des expérimentations citoyennes, d'intégration par la formation, l'emploi, la culture,... Dans le même temps s'est installée une conception dite pathologiste, désignant la jeunesse comme un sujet de préoccupation, un public déficitaire, une population à risque et in fine comme un groupe social spécifique hors des mouvements de la société.

Ces facteurs de risque seraient d'autant plus prégnants dans les quartiers populaires dont les jeunes sont qualifiés, du fait de l'appartenance à ces territoires, comme étant particulièrement «à problèmes ». Pour certains, le problème des banlieues serait d'ailleurs le problème des jeunes, des jeunes à réprimer ou à protéger, à recadrer ou à soulager, et plus généralement à réinsérer 1. La jeunesse des quartiers prioritaires est une jeunesse territorialisée et si le territoire vient renforcer la justification d'actions en sa direction, la territorialisation des politiques de jeunesse n'est pas sans soulever des interrogations, particulièrement celles de leur transversalité, de leur cohérence et de leur lisibilité.

En mars 2018, le Préfet de la région Île-de-France a proposé un Plan d'insertion régional pour la jeunesse des quartiers prioritaires (PRIJ). En Seine-Saint-Denis, la déclinaison de ce plan fait l'objet d'un travail spécifique par Établissements publics territoriaux (EPT), réunissant les principaux acteurs jeunesse des territoires. En dehors de cette

démarche mais avec l'objectif commun de produire une réflexion collective sur les politiques locales d'insertion et de prévention en Seine-Saint-Denis, Profession Banlieue met en place un groupe de travail visant à développer les compétences des professionnel.le.s de la jeunesse intervenant en Seine-Saint-Denis, qu'ils soient issus des champs de la prévention spécialisée, de l'animation, de l'insertion socio-professionnelle, de l'éducation, de la prévention de la délinquance.

L'objectif de ce groupe de travail était de produire une réflexion collective sur les politiques locales de jeunesse en Seine-Saint-Denis, d'objectiver les constats sur le terrain et de questionner, au-delà de l'ambition politique, la mise en œuvre effective de politique de jeunesse globales et intégrées, particulièrement en matière de prévention et d'insertion des jeunes : comment et pourquoi faire réseau lorsque l'on est issu.e.s de cultures professionnelles et de métiers différents ? Quelles sont les limites rencontrées à la mise en cohérence des dispositifs et des interventions au sein d'un même territoire et auprès des mêmes publics? À l'inverse, quelles sont les conditions susceptibles de permettre leur intégration ? Comment (re)penser collectivement la gouvernance du système d'acteurs local et le partenariat ?

AVEC LA PARTICIPATION DE

Serge BARDIN, chef de projet politique de La ville, EPT Est Ensemble • Nora BELLIL, chargée de mission, Profession Banlieue • Farid BENNACIE, éducateur spécialisé, La Sauvegarde 93 • Kamel BENSANA, médiateur, mairie de L'Île-Saint-Denis • Jacky BERTIN, coordinateur jeunesse, mairie de Sevran • Tony CINGALA, conseiller en insertion sociale et professionnelle, mission intercommunale pour l'insertion des Jeunes, Épinay-sur-Seine • Solène CHAMPOUGNY, chargée de projet, Caisse d'allocation familiale de Seine-Saint-Denis • Nadège CHANOT, chargée de mission santé des jeunes, Agence régionale de santé lle-de-France • Nadia HAMDOUD, cheffe de projet, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis • Leila HELLAL, éducatrice spécialisée, La Sauvegarde 93 • Corinne MARTHELY, conseillère en insertion sociale et professionnelle, mission intercommunale pour l'insertion des jeunes, L'Île-Saint-Denis • Mathilde MOUTON, responsable d'Antenne, Unis-Cité 93 • Djamal OUKALI, médiateur, mairie de L'Île-Saint-Denis • Roman ORINOWSKI, chargé de projets, Fédération des centres sociaux de la Seine-Saint-Denis • Pauline PENNACCHI, directrice, Association Fasol, Rosny-sous-Bois • Aomar RAHMANI, chef de service éducatif, Association Canal, Saint-Denis • Olivier RUMMELHART, directeur des politiques éducatives, Mairie de Montfermeil

- Alain SCHOTTEL, conseiller en insertion sociale et professionnelle, Mission locale de Saint-Denis
- Laurence SERRANO, responsable jeunesse, Mairie de Saint-Ouen-sur-Seine.

^{1.} Florence Tourette, « Jeunesse et politique de la ville: quels jeunes pour quelles politiques? ». Siècles, n°24 | 2006, 59-74.



SOMMAIRE

1 (p.5)

INTRODUCTION

- **1.1** Objectifs de Profession Banlieue : un groupe de travail prospectif sur la question des jeunes et des politiques de jeunesse globales et intégrées
- **1.2** Motivations et attentes des participant.e.s
- 1.3 Rapport final: mode d'emploi

2 (p.8)

CONSTATS ET ENJEUX SUR LES JEUNES DE LA SEINE-SAINT-DENIS

- **2.1** Les questionnements de départ des participant.e.s sur les jeunes
- 2.2 Quelques éléments d'éclairage sur la jeunesse contemporaine

3 (p.20)

VERS DES POLITIQUES DE JEUNESSE GLOBALES ET INTÉGRÉES

- **3.1** Les questionnements des professionnel.le.s sur les politiques de jeunesse
- 3.2 Éléments d'éclairage sur les politiques de jeunesse
- **3.3** Les freins qui empêchent la construction et le déploiement de politiques globales et intégrées
- **3.4** Les constats des professionnel.le.s sur les rapports des jeunes aux politiques de jeunesse

4 (p.33)

QUELQUES PISTES À EXPLORER en direction des acteur.trice.s de la Seine-Saint-Denis

- **4.1** Pour un cadre politique et opérationnel plus cohérent et efficace : trois enjeux de politique publique
- **4.2** Une approche globale des jeunes : ouvrir le champ des possibles !
- **4.3** Réinterroger les postures professionnelles
- **4.4** Quelles réflexions pour la Seine-Saint-Denis?

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES (P.42)

1. INTRODUCTION

1-1 MOTIVATIONS ET ATTENTES DES PARTICIPANT.E.S

1-1-1 UN GROUPE D'INSCRITS HÉTÉROGÈNE, REPRÉSENTANT TOUTES LES DIMENSIONS DE L'ACTION JEUNESSE

L'objectif du groupe de travail de Profession Banlieue était donc de penser les politiques de la jeunesse de façon globale et intégrée. Il s'agissait pour cela de s'intéresser aux processus par lesquels la pluralité d'acteur.rice.s qui caractérise l'action jeunesse dans toutes ses dimensions pouvaient construire ensemble un cadre d'intervention cohérent à l'échelle d'un territoire ; qui fasse à la fois sens pour les jeunes et qui permette d'inscrire l'ensemble de ces acteur.rice.s dans une dynamique partenariale à même de développer, renforcer et consolider l'action ; ce en produisant des effets levier sur le droit commun et des effets d'innovation sur l'action en elle-même.

Afin de permettre cette réflexion, un groupe de travail hétérogène s'imposait. Ce premier défi a été relevé par Profession Banlieue puisque le groupe de professionel.le.s constitué représentait toutes les dimensions de l'action publique de la jeunesse (liste des participant.e.s en annexe de la présente publication) : conseiller.ère.s de mission locale, éducateur.rice.s de prévention spécialisée, responsables de secteur jeunesse de collectivité, animateurs socioculturels, chef.fe.s de projet contrat de ville, chargé.e de mission à la Caisse d'Allocation Familiale, chargé.e de mission santé Agence Régionale de Santé, et responsable Unis Cité.

1-1-2 LES ATTENTES DES PARTICIPANT.E.S VIS-À-VIS DU GROUPE DE TRAVAIL

Dès le démarrage du cycle de réflexion, il a été réalisé un tour de table des participant.e.s qui ont pu faire part de leurs attentes et de leurs motivations vis-à-vis du groupe de travail. Il en ressortit quatre éléments :



Un espace pour prendre de la distance et faire un pas de côté

Plongés dans leur quotidien, la plupart des professionnel.le.s affirment ne pas avoir de temps ni d'espace pour prendre de la distance vis-à-vis de leur action et la remettre en perspective dans le cadre plus large des politiques de jeunesse, en interaction avec les enjeux qui lui sont liés. Un tel groupe de travail représentait donc pour eux un sas permettant de faire ce pas de côté et de réfléchir à l'action jeunesse dans un cadre non contraint par leur institution. L'expression du «besoin de poser ses valises » est ainsi revenue à plusieurs reprises durant ce cycle de réflexion.

Déconstruire les mots et les concepts liés à l'action publique de la ieunesse

Les professionnel.le.s inscrit.e.s sont immergé.e.s, quel que soit leur domaine d'intervention, dans les politiques de jeunesse et font face, parfois de façon résignés, à ce qu'ils peuvent vivre comme une novlangue et des injonctions parfois contradictoires inscrites dans les nouveaux référentiels de l'action publique : approche globale, intégrée, transversalité, participation, partenariat, etc. Ils voulaient donc résolument en saisir le sens en déconstruisant collectivement ces concepts dans le cadre du groupe de travail, afin d'en reconstituer la logique, au regard des réalités du terrain qu'ils vivent au quotidien. Ils souhaitaient également, *in fine*, pouvoir mesurer les plus-values de telles approches pour les jeunes.

Aussi, les professionel.le.s n'ont pas oublié l'objectif de production fixé à ce groupe de travail. Ils affichaient donc la volonté de penser de nouvelles modalités d'action et de partenariat afin de répondre à ces enjeux, ainsi qu'envisager de nouvelles alliances et un travail en réseau à l'échelle d'un territoire. Cette volonté est d'autant plus forte quand elle s'accompagne, au passage, pour certain.e.s d'entre eux, d'un relatif sentiment d'isolement sur le terrain. Enfin, les professionnel.le.s observent une évolution des publics jeunes dans le temps et souhaitaient réinterroger la sociologie de la jeunesse à l'aune de leurs pratiques quotidiennes.

Réfléchir à de nouveaux modes d'«aller vers» les jeunes

L'enchevêtrement des dispositifs et la multiplicité des institutions et des structures qui les relaient est aujourd'hui une réalité à laquelle

font face les professionel.le.s. Dans ce kaléidoscope d'actions et de dispositifs, mis en œuvre de façon très concurrentielle du fait de la rareté grandissante des deniers publics chez les décideurs, les professionel. le.s du groupe de travail relèvent un paradoxe : le sentiment d'un taux de non-recours très important chez les jeunes des QPV face à une offre qui a rarement été aussi pléthorique dans le catalogue affiché. Il s'agissait donc pour eux, dans le prolongement du propos précédent, de s'intéresser aux processus par lesquels il serait possible de donner davantage de lisibilité et de visibilité à l'existant en parvenant à l'inscrire en adéquation avec les attentes des jeunes, dans la proximité.

Un partage d'expériences horizontal

Les professionnel.le.s exprimaient aussi unanimement leur souhait d'échanger sur leurs expériences et de confronter leurs pratiques professionnelles entre pairs. Il s'agissait d'une motivation amplifiée par le caractère pluriel et hétérogène des acteur.rice.s qui composaient le groupe de travail puisque chacun pouvait se nourrir de référentiels de pratiques et de domaines d'intervention qui ne sont pas les siens initialement.

Les trois axes de questionnements que les professionel.le.s ont voulu mettre au cœur du groupe de travail :

- Les jeunes
- Les postures professionnelles
- Les politiques de jeunesse

1-2 RAPPORT FINAL: MODE D'EMPLOI

Ce document final restitue la réflexion et les conclusions des participant.e.s au groupe de travail. Pour cela, il est constitué de 3 parties :

- La première met en évidence les constats et les enjeux relatifs à la jeunesse ;
- La seconde tente une première approche des politiques globales et intégrées de jeunesse ;
- La troisième propose, enfin, en guise de synthèse les pistes dégagées par les participant.e.s au groupe de travail afin de construire localement des politiques de jeunesse globales et intégrées.



2. CONSTATS ET ENJEUX SUR LES JEUNES DE SEINE-SAINT-DENIS

2-1 LES QUESTIONNEMENTS DE DÉPART DES PARTICIPANT.E.S SUR LES JEUNES

2-1-1 DÉFINIR LA JEUNESSE

Les professionel.le.s souhaitaient en premier lieu s'accorder sur une définition commune de la jeunesse afin de bénéficier d'un cadre commun de réflexion et d'analyse. Il s'agissait de la condition *sine qua non* pour la suite :

- De qui parle-t-on?
- Qu'est-ce qu'on entend par jeune ?

À partir de quel âge et jusqu'à quel âge?

• Quel est le regard de notre société sur les jeunes ?

Ressource ou problème?

• Qu'est-ce qui définit les jeunes dans leur pluralité ?

2-1-2 MIEUX CERNER LES ATTENTES DES JEUNES

Dans le prolongement, les professionel.le.s souhaitaient mieux cerner et saisir, à l'aune de la sociologie de la jeunesse contemporaine, les attentes et les besoins des jeunes dans leur pluralité :

- Comment mieux prendre en compte la parole des jeunes pour mieux comprendre leurs attentes ? Par exemple, c'est quoi un emploi idéal pour un jeune aujourd'hui et quelles sont ses attentes en matière d'accompagnement vers l'emploi ?
- Quelles sont les attentes des jeunes ? Entre autres celles de ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi et de ceux que les acteurs nomment les «invisibles» ?

2-1-3 S'INTÉRESSER À L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

La question de l'insertion a particulièrement préoccupé les professionel.le.s, tenant compte du fait que la question de l'emploi est souvent la priorité exprimée par les jeunes lorsque l'on échange avec eux, notamment dans les QPV. Une fois ceci posé, il est nécessaire de confronter les représentations et les attentes des jeunes vis-à-vis de l'emploi à celles des professionel.le.s et des employeurs.

2-2 QUELQUES ÉLÉMENTS D'ÉCLAIRAGE SUR LA JEUNESSE CONTEMPORAINE

2-2-1 QU'EST-CE QU'ÊTRE JEUNE AUJOURD'HUI ?

Une période d'expérimentation

11-25 ans ? 16-25 ans ? 16-30 ans ? Quand démarre et quand s'arrête la jeunesse ? En réalité, l'âge ne constitue jamais un critère pertinent au niveau de l'analyse sociologique pour définir le passage d'une catégorie générationnelle à une autre. Comme l'ont mis en avant les participant.e.s au groupe de Profession Banlieue, ce qui définit la jeunesse est moins l'âge que les statuts, le vécu, les évènements et la projection dans l'âge adulte.

De ce point de vue, dans un contexte marqué par de fortes difficultés à accéder à l'indépendance financière et matérielle, la jeunesse s'impose comme une activité en soi : elle correspond au temps que consacre l'individu à la quête de son autonomie et à la production de son identité d'adulte. Cette période de la vie représente un temps positif et productif, où le jeune s'active à se construire à partir des supports multiples qu'il trouve dans son environnement.

En tenant compte de ce constat, la question se pose de savoir en quoi le territoire représente un espace d'expérimentation à même de proposer ou non aux jeunes des ressources pour se construire et construire leurs parcours. Plus concrètement, en quoi le territoire offre-t-il les meilleures conditions possibles à l'accomplissement de ce travail productif qui s'opère durant la période de jeunesse?

Aujourd'hui, la jeunesse prend la forme d'un passage marqué par la préparation et la mobilisation de soi pour acquérir une position de moins en moins programmée et prévisible puisque le changement est devenu la règle. Nous sommes passés d'un modèle de l'identification, caractéristique de la société du XIXème siècle, à un modèle de l'expérimentation. Le premier, comme l'expliquent un certain nombre

de sociologues, dont Olivier Galland, est «fondé sur un processus de transmission sans altération, d'une génération à l'autre, de statuts et de valeurs relativement stables. »¹, et s'épuise avec la prolongation scolaire et les transformations de la structure socioprofessionnelle. C'est une des caractéristiques centrales de la jeunesse contemporaine.

Et au niveau de la singularité du modèle de socialisation française, comme le met en avant Cécile Van de Velde à travers une étude produite dans quatre pays européens², les jeunes Français se situent dans une logique de l'intégration scolaire qui consiste à «se placer »³.

Les jeunes français sont donc largement soumis à la pression du diplôme. Et si la reproduction sociale existe encore aujourd'hui, ses mécanismes ne sont plus fondés exclusivement sur l'héritage « naturel » des positions sociales des parents mais, comme l'explique François Dubet :

« Sur l'activité des enfants et des jeunes qui travaillent à acquérir des positions dont ils ignorent parfois tout quand la structure sociale ellemême ne cesse de se transformer d'une génération à l'autre. Et ce travail n'est pas sans risques quand on sait qu'un tiers des enfants de cadres connaîtront le chômage et le déclassement [...]. » ⁴

Cela amène François Dubet à en déduire que « la jeunesse s'impose comme l'expérience moderne par excellence quand rien n'est donné et que tout est acquis par les acteurs eux-mêmes. » Pour lui, la jeunesse moderne représente une épreuve. Celle-ci, note de son côté Patricia Loncle, succédant aux rites de passage d'autrefois, se caractérise par une multitude d'expérimentations réalisées dans le cadre de « trajec-

toires yo-yo » 6 : des départs et des retours du domicile familial, des études plus ou moins prolongées, des aventures amoureuses et affectives instables, des obstacles à l'indépendance matérielle et financière, etc. Ainsi, la définition de soi se construit aujourd'hui plus qu'elle n'est héritée, ce au cours d'un processus itératif fait d'essais et d'erreurs. Le but pour les jeunes étant de trouver une définition de soi, satisfaisante sur le plan de l'« estime de soi » (« self-esteem » en anglais) et crédible aux yeux des acteurs institutionnels. Cette phase d'expérimentation explique en partie l'allongement de la jeunesse et sa formation comme un nouvel âge de la vie.

Une épreuve d'investissement et une épreuve identitaire

Pour François Dubet, toutefois, le grand changement dans la mutation du modèle de socialisation réside moins dans la production finale des inégalités sociales que dans les mécanismes de leur production et de leur reproduction :

«L'épreuve juvénile est une épreuve d'investissement dans laquelle le jeune agit en fonction de l'anticipation qu'il a des positions qu'il peut occuper, et, chaque fois, il reformule ses choix, ses stratégies en fonction de la place qu'il tient dans le jeu».

En somme, retenons ici que la jeunesse contemporaine peut se définir par une série d'épreuves : d'une part de compétition et de contrôle, et d'autre part d'incertitude et d'obligation d'être libre. D'où cette double exigence contradictoire de performance et d'épanouissement : « agis comme tu le souhaites » pourrait être le slogan de la première, auquel s'ajouterait aussitôt celui de la seconde : « à condition que tu réussisses à l'école ».

En cela, la célèbre formule de Pierre Bourdieu selon laquelle « la jeunesse n'est pas qu'un mot » 7, peut être nuancée dans la mesure où la « nature » des épreuves juvéniles est relativement commune à tous les jeunes. D'un autre côté, remarque François Dubet, « la distribution des

^{1.} Olivier Galland, Sociologie de la jeunesse, Paris, Armand Colin, 2006.

^{2.} Cécile Van de Velde, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en sociologie compa*rée de la jeunesse en Europe, Paris, Presses Universitaires de France, Le Lien Social, 2008.

^{3.} Cécile Van de Velde a observé trois autres modèles de socialisation à l'œuvre dans trois autres pays européens : pour les jeunes Danois : logique du développement personnel qui consiste à « se trouver » ; pour les jeunes Britanniques, logique de l'émancipation individuelle qui consiste à « s'assumer » ; pour les jeunes Espagnols, logique de l'appartenance familiale qui consiste à « s'installer ».

^{4.} François Dubet, « Des jeunesses et des sociologies. Le cas français », in : Sociologie et sociétés, n°1. 1996.

^{5.} Ibid.

^{6.} Patricia Loncle, Virginie Muniglia, « Les catégorisations de la jeunesse en Europe au regard de l'action publique », in : Politiques sociales et familiales, n°102, 2010. Dispositifs publics et construction de la jeunesse en Europe. pp. 9-19.

^{7.} Pierre Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot. », questions de sociologie, Éditions de Minuit, 1984. Ed. 1992 pp.143-154.



épreuves, des ressources des acteurs et des cadres culturels provoque un éclatement des expériences sociales ». Il ne faut jamais perdre de vue dans une sociologie de la jeunesse que les axes de clivage sont quasiment infinis et que la combinaison des épreuves juvéniles ne s'enferme dans aucune typologie stable («étudiants», «jeunes ruraux», «décrocheurs scolaires», etc.). De ce point de vue, les jeunes issus des quartiers populaires sont tout aussi pluriels que les autres même s'ils partagent de nombreuses caractéristiques communes.

2-2-2 DE QUELS JEUNES PARLE-T-ON?

Une fois ceci posé, dans les politiques publiques de la jeunesse, revient sans cesse la question de savoir « de quels jeunes on parle ? », ce dans le but de s'assurer que ce que projettent les décideurs publics et les acteurs soit en conformité avec leurs diagnostics et intentions de départ, dans un souci de pertinence et d'efficacité par rapport à l'objectif visé.

De ce point de vue, les sciences humaines et sociales regorgent de typologies et de grilles de classification de la jeunesse. Comme le souligne Françoise Tétard⁸, déjà sous Maurice Herzog, Hautcommissaire à la jeunesse, la jeunesse fait l'objet d'une typologie en trois sous-groupes : la jeunesse organisée, la jeunesse non organisée mais organisable et, enfin, la jeunesse non organisée et inorganisable. À ces trois sous-groupes doivent correspondre un type d'intervention particulier, doté de son florilège de dispositifs et de catégories professionnelles. Ainsi, pour la première catégorie, perçue comme des «jeunes ressources du territoire», il s'agit généralement de lui offrir des espaces d'expression et de créativité lui permettant de s'épanouir. Pour la seconde, l'État et les collectivités vont œuvrer à son insertion sociale et professionnelle dans son acception la plus large. Pour la troisième, enfin, la prévention spécialisée et l'éducation spécialisée sont au cœur des interventions.

Patricia Loncle, quant à elle, reconnaît que lorsque l'on étudie les registres d'intervention publique en direction de la jeunesse depuis la fin du XIX^e siècle, on s'aperçoit que les trois figures de la jeunesse

8. Françoise Têtard, «L'histoire « du » social fait-elle partie de l'histoire sociale ? », in : Empan, n°43, 2001, pp. 34-36.

ci-dessus citées ont toujours coexisté, fut-ce avec des nuances dans la terminologie. Elle relève ainsi :

- La jeunesse comme ressource telle que décrite par Alain Vulbeau⁹ : pour ses aptitudes à la citoyenneté et pour défendre la patrie.
- La jeunesse à protéger : sur un registre d'ordre moral, physique ou social.
- La jeunesse menace : susceptible de mettre à mal la paix sociale.

2-2-3 DISTINGUER ADOLESCENT.E.S ET JEUNES ADULTES

Au niveau des politiques de jeunesse et de toutes les interventions qui en découlent, il convient de distinguer les adolescents des jeunes adultes. En effet, ces derniers, que nous nous autoriserons ici exceptionnellement à situer à partir de 16 ans afin de rendre intelligible notre raisonnement (16 ans correspondant à l'âge de la fin de la scolarité obligatoire), gagnent généralement en maturité et deviennent de plus en plus autonomes du point de vue de leur construction personnelle. Contrairement aux adolescents qui accèdent à la singularisation – c'est-à-dire cette prise de conscience progressive qu'ils constituent des êtres singuliers devant négocier leur place – pour les jeunes adultes, l'action éducative encadrée ne constitue plus une condition sine qua non de l'intervention publique.

Les besoins exprimés par les jeunes adultes sont davantage orientés vers la reconnaissance sociale et l'indépendance matérielle et financière dans le but de s'épanouir pleinement dans cette autonomie grandissante. Ainsi, ces jeunes s'inscrivent davantage dans une demande d'accompagnement vers les attributs de l'âge adulte (emploi, formation, logement...). C'est pourquoi ils interpellent toutes les dimensions de l'action publique, ce qui donne le sentiment aux acteurs qu'une politique jeunesse est morcelée et dissoute aux quatre coins de l'échiquier politique et institutionnel (formulation), et doit, en réaction, se recomposer dans une approche globale et intégrée pour faire sens. Nous y reviendrons.

^{9.} Alain Vulbeau (dir), *La jeunesse comme ressource : expériences et expérimentation dans l'espace public*, Ramonville Saint-Agne, OBVIES / ERES 2001.



2-2-4 L'IMPACT DU TERRITOIRE DANS LES TRAJECTOIRES DES JEUNES : ET LES QPV DANS TOUT ÇA ?

Dans les parcours des jeunes, jalonnés de multiples expérimentations, le potentiel éducatif d'un territoire est déterminant. Il se définit par la richesse et la diversité des possibilités d'expérience qu'il renferme et rend possible. Cette richesse concerne aussi bien la qualité des équipements scolaires, sociaux, culturels, de formation, de loisirs, d'accès à la culture, etc. que les possibilités de distractions et de mobilité qu'il est à même de proposer.

Ainsi, se pose d'emblée la question des inégalités entre territoires à différentes échelles : urbaine, rurale, périurbaine, etc. Les inégalités territoriales ne se résument pas uniquement à des inégalités de ressources matérielles telles que des infrastructures ou des équipements. Ce ne sont pas que ces derniers qui font le développement, ni même la taille d'un territoire ; il faut y ajouter l'idée que la force et l'attractivité d'un territoire dépendent également de sa qualité de vie et du dynamisme des interactions qui s'y produisent. Ces interactions se donnent à voir à travers des collectifs et des groupes d'appartenance. Ces derniers produisent de l'identité collective et s'adossent généralement à un territoire.

Les inégalités territoriales : des inégalités sociales devant l'autonomie

Ici revient le constat que les territoires, divers sur le plan socio-économique, mais aussi culturel, se développent inégalement et jouent un rôle actif dans la formation des inégalités entre jeunes. Car lorsque nous sommes avec des personnes qui nous ressemblent à l'échelle d'un territoire, nous avons tendance à avoir une vision limitée des réponses possibles à nos attentes et, par conséquent, de nos attentes elles-mêmes. Nous avons également tendance à croire que nous avons des « besoins communs », car la forme que ceux-ci prennent sous l'influence de notre milieu de vie est relativement semblable.

Nous savons, grâce aux apports de la sociologie, que les gens s'adaptent à leurs conditions socio-économiques : ils ne revendiquent que ce à quoi ils pensent pouvoir accéder. Comme le souligne Pierre Bourdieu, il existe une corrélation très étroite entre les « probabilités objectives », scientifiquement construites (par exemple les chances d'accès à tel ou tel bien, telle ou telle formation universitaire...) et les

« espérances subjectives » que constituent précisément les besoins et les motivations qui y sont liés pour les satisfaire. Un besoin n'est donc pas naturel, il est construit socialement dans l'interaction entre un individu et son environnement. Les personnes intègrent dans l'expression de leurs besoins les dispositions qui sont les leurs, en l'occurrence celles qui sont inculquées par les possibilités et les impossibilités, les libertés et les nécessités, les facilités et les interdits. Ce sont ces dispositions qui engendrent d'autres dispositions en matière de besoins en quelque sorte pré-adaptées à leurs exigences. Ainsi, chez une partie des jeunes, les pratiques les plus improbables se trouvent exclues, très souvent avant même tout examen, au titre d'«impensables». Là où des jeunes, de par leur environnement de socialisation et leurs parcours socio-éducatifs, sont en capacité de penser des projets culturels, sociaux, humanitaires, etc., d'autres, au contraire, soupçonnent à peine leur existence. Dans leurs parcours, les jeunes développent des aspirations qui leur paraissent cohérentes par rapport à leurs chances effectives de réalisation.

Aussi, tout acteur.rice, professionnel.le et autre, qui intervient dans un territoire quelconque est généralement invité par son institution ou sa structure à bien mesurer cette réalité que constitue les groupes d'appartenance. La sempiternelle question du travail «sur l'individu ou le collectif» mérite en cela des réponses plus complexes et plus nuancées. Nous saisissons bien ici le lien étroit qui peut exister entre un individu et un groupe. Parce que le groupe façonne et génère l'individu. Il s'agit donc d'analyser la manière dont les jeunes veulent construire leurs territoires en s'inscrivant dans des collectifs multiples pour conquérir l'autonomie individuelle et collective.

Un enjeu de mixité sociale

Dans le prolongement, les participant.e.s au groupe de travail s'accordent à penser que des groupes de pairs reproduisent, en quelque sorte, les traits autrefois identifiés par Georg Simmel pour ce type de formation, à savoir une forte pression à la conformité à l'intérieur du groupe qui rend suspect de trahison toute démarcation ou contact avec l'extérieur, la conviction d'être encerclé par un monde hostile et une cohésion principalement entretenue par le conflit avec d'autres

groupes¹⁰. À cet égard, Didier Lapeyronnie¹¹ et Thomas Sauvadet¹² considèrent tous les deux que l'accès à l'autonomie de certains jeunes dans les quartiers populaires, qui ne peuvent exister en dehors de ces groupes de pairs dont, souvent, la violence constitue le mode d'expression, réclame une désocialisation préalable. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le travail des éducateurs de la prévention spécialisée va privilégier fortement l'individu. Car des jeunes qui souffrent d'un déficit d'estime de soi, d'un manque de confiance en eux, se réfugient derrière le groupe et les normes qu'il produit, délibérément ou inconsciemment.

Les travaux de Hylan Lewis aux États-Unis convergent également dans ce sens¹³. Il explique que la précarité grandissante due à la crise économique va installer certaines familles noires américaines dans une «culture de la pauvreté» définie comme une caractéristique durable. Celle-ci n'est pas seulement subie, mais initiatrice de réponses adaptatives perpétuant des situations de précarité économique et affective. Autrement dit, il s'agit d'un cadre de vie durable – marqué dans ces familles par la matrifocalité (familles centrées sur la mère très souvent seule au foyer), l'instabilité du couple et le déficit d'activité masculine – créatrice de valeurs, d'attitudes et d'habitudes qui tendent à priver celui qui veut en sortir des moyens de le faire. Cette culture résulte de l'intériorisation des possibles liés au contexte local, au territoire, et d'une adaptation à ses contraintes.

Dans un autre registre, Laurent Mucchielli rappelle qu'au sein des quartiers populaires peuvent se créer des formes d'identité relatives à des « formes d'organisation infra-institutionnelles de la vie communautaire, les formes d'échanges, d'entraides, de conflits, le rôle des logiques

d'honneur et de réputation.» En s'appuyant sur Christian Bachmann et Nicole Le Guennec, il constate aussi que «la nature sociale ayant horreur du vide, avec le temps, une logique d'adaptation s'est lentement installée [dans ces quartiers]. La pénurie y est bien plus qu'un manque : elle devient "un mode de vie" » ¹⁴. Les jeunes des quartiers se sont créés, dans l'exclusion et la domination sociale, de nouvelles représentations sociales engendrant une identité spécifique, en quelque sorte « autonome », et s'apparentant à une culture observable à l'aide de différents traceurs tels que les modes vestimentaires, le langage, la musique, l'art, etc.

Face à ces constats, du côté des politiques publiques de développement local, un nouveau référentiel d'action va s'imposer progressivement en France : la mixité sociale. Quel.le professionnel.le travaillant dans un quartier populaire ou un territoire rural enclavé n'en a jamais entendu parler ? Il en a donc été fortement aussi question durant le groupe de travail. Cette théorie du changement social semble être l'une des réponses privilégiées à la précarité de nombre de territoires. Elle est fondée sur une chaîne d'hypothèses très précises qui peuvent se résumer en la cohabitation équilibrée, sur un même territoire, de groupes sociaux divers. Elle vise à briser la concentration d'un groupe présentant un attribut exclusif : social, ethnique, etc. Par exemple, les acteurs œuvrant dans le cadre de la politique de la ville vont être priés de s'efforcer de diversifier le peuplement en attirant des populations moins pauvres et moins visibles dans le but de créer des ressources nouvelles à l'intérieur des quartiers populaires.

L'idée consiste à penser que des interactions de voisinage qui auront lieu naîtra chez les habitant.e.s fragilisé.e.s une dynamique nouvelle constituée de nouvelles ressources sociales et culturelles. Les valeurs de la société portées par les classes moyennes seront diffusées aux plus faibles qui pourront ainsi revisiter leurs normes sociales. Ces nouvelles populations permettront également de changer l'image des quartiers stigmatisés et de réduire, en bout de chaîne, les discrimina-

^{10.} Georg Simmel, *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation,* Paris, PUF, 2013 (Première édition : 1908)

^{11.} Didier Lapeyronnie, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris. Robert Laffont 2008.

^{12.} Thomas Sauvadet, *Le capital guerrier : concurrence et solidarité entre jeunes de la cité*, Paris, Armand Colin. 2006.

^{13.} Hylan Lewis, *Blackways of kent*, Caroline du sud (Etats-Unis), Université of North Carolina Press, 1955.

^{14.} Laurent Mucchielli, « Violences urbaines, réactions collectives et représentations de classe chez les jeunes des quartiers relégués de la France du début des années 1990 », Actuel Marx, n° 26, 1999 : pp. 85-108.



tions à l'égard de ceux qui y vivent. C'est pourquoi, en 2003 avec la loi d'orientation et de programmation pour la ville, les décideurs publics vont chercher à désenclaver les quartiers populaires, trop longtemps restés à l'écart, par une intervention urbaine définie comme «ambitieuse» afin de tenter de les «rattacher» à la ville et produire plus de flux urbains entre eux et elle. S'il ne s'agit pas ici de porter un jugement sur l'efficacité de ces politiques, qui nécessiterait un travail spécifique sur le sujet, elles se heurtent néanmoins à de vives résistances de nombre d'habitant.e.s qui ne voient pas toujours plus de solidarité effective s'instaurer au niveau de la ville et privilégient le pouvoir d'agir.

En attendant, les participant.e.s disent travailler avec des publics larges de jeunes âgés de 11 à 29 ans : scolarisés ou décrocheurs scolaires (entre 11 et 17 ans), jeunes étudiants en recherche de stage, ou jeunes sortis du système scolaire, mais ils observent surtout un manque de mixité sociale au quotidien dans les publics jeunes accueillis. Les jeunes issus de catégories socio-professionnelles supérieurs ne sont touchés qu'à la marge et rarement vus dans les QPV, en dehors de ceux qui sont baptisés «les humanitaires », c'est-à-dire les jeunes qui s'impliquent dans ces territoires à travers une mission particulière. Au niveau des «angles morts», les participant.e.s observent qu'ils peinent ou ne parviennent pas à capter les publics suivants :

- De façon générale, les jeunes adultes (plus de 16/18 ans)
- Les jeunes issus de milieux sociaux favorisés (en dehors des «humanitaires»)
- Des jeunes « hors radar » : sortis de prison, mineurs non-accompagnés, décrocheurs scolaires, dealers, radicalisés, etc.

La jeunesse de Seine-Saint-Denis en quelques chiffres

• La Seine-Saint-Denis est un département jeune puisque selon les données de l'INSEE les plus actuelles, en 2016, sur 1,6 million d'habitants que compte le département de Seine-Saint-Denis15, les 0 à 14 ans représentent 22,6% de la population avec 362 926 habitants, soit

4,5 points de plus que la France métropolitaine16 où la part de cette même tranche d'âge s'élève à 18,1%.

- La part des jeunes âgées de 15 à 29 ans, quant à elle, représente 20,2% de la population du département en 2016 (324 176 habitants), soit 2,5 points de plus que la France métropolitaine où la part de cette même tranche d'âge s'élève à 17,7%.
- Concernant le taux de population active des jeunes âgés de 15 à 24 ans, sur les 206 386 habitants recensés en Seine-Saint-Denis en 2016, il s'élève à 38,9%, soit un taux relativement proche de la France métropolitaine qui s'élève à 40,9% la même année pour cette même tranche d'âge.
- Concernant le taux de chômage INSEE 201617 des 15 à 24 ans, il s'élève à 36% pour les hommes et 32,2% pour les femmes, contre respectivement 16,2% et 18,5% pour la population des 25 à 54 ans du département. L'écart est également important avec le taux de chômage de la population des 15 à 24 ans à l'échelle de la France métropolitaine qui s'élève à 28,4% pour les hommes et 28,8% pour les femmes de cette tranche d'âge.
- Concernant le taux de scolarisation des jeunes, nous noterons que celui des 18 à 24 ans s'élève à 53%, un chiffre identique pour la France métropolitaine concernant cette même tranche d'âge.

^{15.} Toutes les données INSEE relatives au département de Seine-Saint-Denis sont consultables sur : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-93

^{16.} Toutes les données INSEE relatives à la France métropolitaine sont consultables sur : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=METRO-1#tableau-FOR_G1

^{17.} Le taux de chômage de l'INSEE est à prendre avec précaution dans la mesure où il est basé sur du déclaratif. Pour plus de précision sur la méthode de calcul : cf. INSEE en bref, Pour comprendre... la mesure du chômage, mai 2016



<u>Quelques chiffres concernant les parcours des jeunes habitants les</u> guartiers de la politique de la ville (QPV)

- Selon l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV)18, « la scolarisation des jeunes des QPV dans une filière générale est moins répandue deux ans après la fréquentation d'un collège public proche d'un quartier prioritaire. En 2015-2016, deux ans après la sortie d'un collège public à la fin de l'année scolaire 2013-2014, seuls 30,2 % des élèves scolarisés dans des collèges situés à moins de 300 m d'un quartier prioritaire fréquentent une filière générale, contre 41,5 % des élèves issus d'un collège situé à plus de 300 m. »
- A l'inverse, « les élèves issus des collèges relevant de la politique de la ville sont surreprésentés dans les filières professionnelles Dès la seconde, ils s'orientent beaucoup plus souvent vers une seconde professionnelle ou une première année de CAP : les élèves issus d'un collège public proche d'un quartier prioritaire sont, ainsi, 30,7 % à suivre ces filières, contre 22,2 % pour ceux provenant d'un collège public plus éloigné. Deux ans après leur sortie du collège qu'il soit du secteur public ou privé, un quart des collégiens des établissements proches d'un quartier prioritaire s'orientent vers une première professionnelle (20,4 %) ou une première année de CAP (3,4 %), contre respectivement 15,1 % et 2,2 % pour ceux ayant fréquenté un collège plus éloigné. »
- Toujours selon l'ONPV, « toutes filières confondues, le redoublement post 3° est plus fréquent chez les élèves ayant fréquenté un collège proche des quartiers prioritaires (6,9 % des élèves issus d'un collège public, contre 4,9 %, pour les élèves issus d'un établissement à plus de 300 m d'un quartier prioritaire)».
- Concernant l'accès à l'emploi19, l'ONPV observe que le taux de chômage 2017 des moins de 30 ans résidant dans les QPV est de 35,8%, contre 15,3% pour les autres quartiers des unités urbaines englobantes.

• L'ONPV constate également que les jeunes des QPV « souffrent d'un accès à l'emploi difficile. Ainsi, seuls 29 % des jeunes de 16 à 29 ans occupent un emploi, un sur six se déclare au chômage, le taux de chômage atteignant chez les actifs 36 %. De façon générale, les femmes et les faibles niveaux d'études sont plus exposés au non-emploi.

Lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes des QPV occupent très majoritairement un poste avec un faible niveau de qualification et sont sous-représentés dans le secteur public par rapport aux 30 ans et plus. Toujours par rapport à leurs aînés, les jeunes de 16 à 29 ans en emploi montrent sous certains aspects plus de flexibilité dans leurs conditions de travail (travail plus fréquent le week-end ou le soir). »

• De leur côté, toujours selon l'ONPV, les jeunes ni en emploi ni en école ni en formation (« NEET ») représentent en 2017 29,5 % des 15-29 ans des quartiers prioritaires (soit près de 300 000 personnes), contre 11,8 % de ceux des autres quartiers des unités urbaines englobantes.

^{18.} L'ensemble des rapports et notes de l'ONPV relatifs à l'éducation des jeunes des QPV sont consultables sur : http://www.onpv.fr/theme/education

^{19.} L'ensemble des rapports et notes de l'ONPV relatifs à la jeunesse des QPV sont consultables sur : http://www.onpv.fr/theme/jeunesse



3. VERS DES POLITIQUES DE JEUNESSE GLOBALES ET INTÉGRÉES

3-1 LES QUESTIONNEMENTS DES PROFESSIONNEL.LE.S SUR LES POLITIQUES DE JEUNESSE

3-1-1 INTERROGER LE SENS D'UNE POLITIQUE DE JEUNESSE

Au-delà des dispositifs d'action en direction de la jeunesse et de la technicité qui les caractérise, il s'agit avant tout d'interroger essentiellement le sens même d'une politique de jeunesse, à travers les valeurs que prônent celles et ceux qui la produisent et les priorités qu'ils tracent :

- Quelles sont les priorités politiques affichées ? (la question de la volonté, quelle ambition ?) Comment les connaître ?
- Une politique de jeunesse porte quel projet de société ? Quelle place pour les jeunes qui ne s'inscrivent pas dans les normes dominantes ?
- Quelle visibilité, quel sens des politiques publiques (empilement des acteur.trice.s et des dispositifs) ?

Trop souvent, dans les politiques de jeunesse comme dans la plupart des politiques publiques, la technicité prend le dessus et les moyens (services, dispositifs, etc.) sont confondus avec la fin. Penser une politique de jeunesse, c'est donc avant tout affirmer et expliciter une ambition pour la jeunesse.

3-1-2 PENSER LA LUTTE CONTRE LE « MILLE-FEUILLE INSTITUTIONNEL » ET L'ENCHEVÊTREMENT DES DISPOSITIFS

Dans le prolongement, revient inéluctablement la question du « mille-feuille institutionnel » et de l'enchevêtrement des dispositifs qui produisent tant de complexité pour les acteur.trice.s et les jeunes, comme n'ont pas manqué de le pointer les participant.e.s au groupe de travail. Il s'agit donc de s'intéresser aux champs de compétences de l'État, des différents échelons de collectivités et des partenaires institutionnels (CAF, etc.) sur les questions de jeunesse :

- Quelle lisibilité des politiques publiques de jeunesse à travers les échelons et les compétences ? Aussi bien du côté des politiques de jeunesse que des autres politiques publiques ?
- Comment éviter le mille-feuille des interventions entre niveau régional et local ?
- •Comment améliorer les liens entre les dispositifs spécifiques et le droit commun ?
- •Quels sont les moyens dont disposent les pouvoirs publics pour agir ?

Les professionel.le.s estiment tout aussi nécessaire de s'interroger sur l'échelon territorial pertinent pour produire, mettre en œuvre et relayer une politique de jeunesse : quelles sont les dimensions territoriales pertinentes qu'il faut prendre en compte pour travailler sur les préoccupations des jeunes (échelon territorial, échelle d'intervention)? Nous y reviendrons plus loin.

3-1-3 PENSER LA PLACE DES JEUNES ET DES ACTEUR.RICE.S DE TERRAIN DANS L'ÉLABORATION DE POLITIQUES DE JEUNESSE

Comme précédemment souligné, les professionnel.le.s invitent à envisager de nouvelles modalités de production des politiques de jeunesse, conçues de façon moins descendantes et plus participatives en associant les jeunes :

- Comment faire en sorte d'organiser le dialogue plus ascendant entre les pouvoirs publics et les acteur.trice.s de terrain pour construire les politiques de jeunesse ? Et quelle place pour les jeunes dans la définition d'une politique de jeunesse ?
- Est-ce que la politique publique doit répondre aux besoins des jeunes ou des familles ? A quel moment décide-t-on qu'un jeune a une réponse pertinente ?
- Comment fédérer les différents acteur.trice.s locaux autour des problématiques de la jeunesse ?



3-2 ÉLÉMENTS D'ÉCLAIRAGE SUR LES POLITIQUES DE JEUNESSE

3-2-1 LISIBILITÉ ET APPROPRIATION D'UNE POLITIQUE DE JEUNESSE

Comme le met en évidence Jean-Claude Richez²⁰, il existe six référentiels, véritables idéaux-types²¹, à l'œuvre dans les politiques de jeunesse en France:

Familialisme:

Dans ce premier idéal-type, la jeunesse ne doit pas relever du politique, mais rester dans la sphère familiale. Il repose sur une représentation des jeunes comme mineurs, incapables sur le plan juridique, déresponsabilisés, sans droits propres en dehors de la famille. Cette représentation pendant très longtemps dominante dans notre pays a laissé d'importantes empreintes dans les politiques de jeunesse et ses institutions : voir le rôle clé que jouent encore les caisses d'allocations familiales ou le RMI (aujourd'hui le RSA) accessible seulement à partir de 25 ans, comme toute une série de dispositions qui renvoient le jeune au cadre familial et en font un véritable mineur sur le plan social.

Contrôle social:

Référentiel qui consiste à dire qu'on doit surveiller les jeunes, au besoin les punir. Les jeunes sont un danger, ils sont suspects, voire menaçants. Cette représentation est très prégnante. Elle se cristallise dans les années 1950 et est institutionnalisée à travers la constitution d'un corps comme celui de la prévention spécialisée. Elle trouve aujourd'hui son prolongement dans des dispositifs comme Ville Vie Vacances. Dans cette logique, il s'agit d'occuper les jeunes pour éviter les bêtises, les dérapages, les déviances et en cas d'échec de réprimer.

Insertion économique et sociale :

Le jeune est un problème, car il présente des déficits personnels (échec scolaire, inadaptation au travail...). L'origine sociale des difficultés est minimisée au bénéfice d'un traitement individuel des carences. Ce référentiel est apparu dans les années 1980 devant la montée du chômage des jeunes (avec le traitement social du chômage et la mise en place des missions locales).

Éducation (approche scolaire):

La jeunesse n'est qu'une question d'éducation, et la référence scolaire est dominante, dans la logique propre au système éducatif français qui sur-détermine la place de l'instance scolaire. Il n'existe pas de véritable espace éducatif en dehors de l'école et du service public de l'Éducation (nationale). Nous utilisons ici les notions d'éducation formelle, non formelle et informelle dans le sens qui leur est accordé aujourd'hui au niveau international : l'éducation formelle comme activité de formation menée dans un cadre scolaire ; éducation non formelle comme activité avec une finalité éducatrice menée dans le cadre d'une association ; éducation informelle comme activité contribuant à l'éducation sans qu'elle en soit la finalité. L'éducation non formelle est peu considérée, de même que le rôle des familles. L'éducation informelle n'est pas prise en compte. Dans ce référentiel, les questions de jeunesse sont une question d'éducation formelle, d'école.

Développement local :

Référentiel assez récent, qu'on rencontre dans les zones en difficulté, notamment dans les régions à forte densité rurale inquiètes du vieillissement de leur population et de leur déclin démographique. Ici, le jeune est perçu comme une ressource, un potentiel indispensable à la survie des territoires. Pour conserver les jeunes au pays, il faut offrir aux familles et aux jeunes des services publics et un temps libre de qualité.

Autonomie

Modèle récent et progressiste où le jeune est considéré comme un véritable acteur impliqué dans la construction de son parcours, un citoyen en puissance qui peut s'exprimer, participer à la vie publique, et s'engager. Ces politiques développent l'accompagnement des ini-

^{20. «} Rendre lisible la politique de jeunesse », in Cahiers de l'action (Chafik Hbilah, Jeunes de quartiers populaires et politiques de jeunesse. L'expérience du Grand Ouest), 2011/2 (N° 32), p. 35-53. URL : https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2011-2-page-35.htm

^{21.} La notion d'« idéal-type » est ici utilisée au sens que lui a donné le sociologue allemand Max Weber, comme un idéal en termes de valeurs.



tiatives des jeunes et les instances de participation, les démarches de responsabilisation.

Historiquement et traditionnellement en France, ce sont les référentiels familialiste et scolaro-éducatif qui s'imposent dans les politiques publiques. De plus, l'action jeunesse en France est marquée par une difficulté structurelle : celle d'instituer la jeunesse comme cible et sujet de plein droit d'une action publique dédiée. Et, comme souligné précédemment, les politiques sont souvent insuffisamment définies et validées dans les conseils des collectivités. Il existe un manque, voire une absence d'objectifs stratégiques et politiques.

3-2-2 L'APPROCHE GLOBALE ET INTÉGRÉE DES POLITIQUES DE JEUNESSE

Du point de vue des politiques de jeunesse, si la jeunesse est plurielle, elle reste malgré tout un objet aux contours flous qui n'existe que par les préoccupations qui sont les siennes et qu'il faut traiter. Ces préoccupations sont multidimensionnelles et propres à chaque catégorie de jeunes mais intéressent toutes les dimensions de l'action publique (loisirs, mobilité, transports, sport, formation, insertion sociale et professionnelle, prévention, santé, culture, logement, etc.), ce qui complique la lisibilité et la cohérence des réponses apportées ou à apporter à l'échelle d'un territoire.

Les politiques de la jeunesse se caractérisent par l'omniprésence d'actions contractuelles et partenariales mêlant une multitude d'objectifs poursuivis, d'acteurs et de sources de financement (même si elles restent faibles en volume en comparaison à d'autres politiques publiques). Potentiellement, la jeunesse se retrouve dans toutes les politiques sectorielles de l'État ou d'une collectivité. Une politique de jeunesse performante est donc celle qui parvient à articuler le tout dans un cadre rationnel et cohérent, qui fasse sens en traçant des orientations et qui fédèrent la multitude d'acteurs concernés dans un projet commun.

De fait, cela interroge quatre dimensions fondamentales de l'action publique :

- Le portage politique ;
- Le pilotage et la coordination ;
- Les formes de partenariat ;

• Les interventions et les accompagnements à travers les actions auprès des jeunes.

C'est en cela que la jeunesse appelle à une vision transversale, ou intégrée, des politiques publiques qui lui sont dédiées. Comme l'explique Pascal Duran, ce caractère intégré et transversal renvoie aux évolutions de l'action publique : « Les politiques publiques dépendent de plus en plus d'approches intégrées, liées à la constitution de partenariats entre des acteurs multiples chargés de gérer des problèmes publics dont personne n'est totalement propriétaire mais dont tout le monde est plus ou moins locataire ou copropriétaire. La qualité et l'équilibre d'un territoire dépendent de la mise en cohérence des actions entreprises et des réalisations produites. » ²²

Par exemple, le Programme d'Investissement d'Avenir, « Projets innovants en faveur de la jeunesse » (porté par le Secrétariat général pour l'investissement et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine)²³, affirme une double ambition :

- Celle, tout d'abord, d'étayer les trajectoires des jeunes, selon la logique «émancipatrice» affirmée par le Comité Interministériel à la Jeunesse installé en 2013, qui insiste sur l'importance de favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes.
- Celle, ensuite « de favoriser [...] l'émergence de politiques de jeunesse globales, et intégrées, qui permettent de traiter les problématiques des jeunes de façon globale et cohérente à l'échelle d'un territoire, en évitant l'écueil d'une juxtaposition d'initiatives sectorielles non harmonisées. »

Encore une fois, au risque de se répéter, la jeunesse constitue un objet politique transversal qui rend nécessaire la définition de priorités autour d'un projet qui fasse sens (vision intégrée de la jeunesse),

Pascal Duran, Penser l'action publique, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence,
 1999.

https://www.anru.fr/fre/Programmes/Investissements-d-avenir/Jeunesse/Cadre-reglementaire/Programme-d-Investissements-d-Avenir-Projets-innovants-en-faveur-de-la-jeunesse-Synthese-du-projet



notamment du côté des collectivités, en première ligne dans la définition de ces politiques :

- A partir de toutes les délégations politiques d'une collectivité ;
- En articulation avec les compétences des autres strates de collectivités : intercommunalité, département, région ;
- En articulation avec les politiques de l'État et de la CAF, voire, dans certains cas, de l'Europe.

3-2-3 INTERROGER LES MOTS EMPLOYÉS

Si les participant.e.s adhèrent pleinement à l'idée d'une approche globale de la jeunesse, prenant en compte toutes ses préoccupations, et à la nécessité d'un travail en transversalité, ils dénoncent dans le même temps l'injonction des politiques publiques qui renvoient à une vision néolibérale des services publics où la rationalité financière prime souvent sur la pertinence de l'action, au détriment des jeunes.

En réaction à cela, une approche globale et intégrée de jeunesse ne peut se bâtir que sur la base d'un socle commun constitué de principes et de valeurs partagés qui doivent faire sens à un niveau supra: un contrat social co-défini par les acteurs, qui fasse sens pour tout le monde. Tout aussi important pour les participant.e.s, intégrer/co-construire avec les jeunes, dès le socle commun, est une nécessité: « que cela parte des jeunes et du territoire ».

Au niveau de la terminologie employée, certes «globale» renvoie aux jeunes et « intégrée » aux interventions transversales, mais les participant.e.s invitent à valoriser aussi les termes suivants pour qualifier l'esprit et les finalités d'une telle approche : multithématique, pluridisciplinaire, cohérente, transversale ET non segmentée, non sectorielle ; le tout en faisant à chaque fois référence aux jeunes.

3-2-4 DES POLITIQUES PUBLIQUES EN TENSION Entre Universalité et ciblage

Un autre enjeu est au cœur de la réflexion, celui de la définition et du ciblage des publics jeunes qui s'exprime dans une tension permanente entre deux logiques : logique universaliste et logique des politiques ciblées, les deux relèvent de rationalités distinctes :

- La première s'intéresse à tous les jeunes sans distinction. On est dans ce qu'on appelle, en quelque sorte, le droit commun, pour tous.
- La seconde cible des publics précis en fonction de caractéris-

tiques socio-économiques et culturelles particulières.

Nous avons vu tout au long des pages précédentes à quel point cette tension est au cœur des réflexions des acteurs de la jeunesse. Nous avons vu dans la partie précédente relative aux jeunes, en mobilisant notamment les apports de Françoise Têtard, que trois figures dominantes de la jeunesse sont à l'œuvre dans les politiques éducatives et de jeunesse (jeunesse ressource, jeunesse à protéger et jeunesse menace). Afin de ne pas s'y laisser enfermer de façon trop simpliste ou caricaturale, il convient de partir du meilleur diagnostic de départ possible afin de cibler au mieux les jeunes au regard d'attentes et de besoins objectivés.

3-2-5 LA PARTICIPATION DES JEUNES À LA CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les participant.e.s au groupe de travail ont unanimement préconisé de co-construire les politiques de jeunesse avec les jeunes, de façon ascendante et non plus descendante. Au moins quatre arguments plaident en faveur de la participation des jeunes :

- Tenant compte du modèle de socialisation dans lequel s'inscrivent les jeunes aujourd'hui, orienté vers l'expérimentation, il s'agit pour eux de développer leur autonomie et un grand nombre de compétences psychosociales à travers des engagements.
- La préparation aux prises de responsabilités futures : « parmi les différentes catégories de population, la jeunesse est celle sur laquelle pèse le plus fortement à la fois les obligations de citoyenneté et la nécessité de renouvellement de la société nationale », explique Patricia Loncle ; l'engagement de la jeunesse invente ou préfigure la société de demain.
- Face à la crise des institutions et des politiques publiques en direction des jeunes (dans certains territoires), il existe du côté des pouvoirs publics une incitation à l'« empowerment » qui consiste à affirmer que les jeunes sont les meilleurs experts de leurs attentes et que c'est à eux de tracer le chemin de l'action qui leur convient.

Dans une logique de cohésion sociale, il s'agit également de faire vivre les valeurs de la République (par exemple, à travers la promotion du service civique).



Face à cela, malheureusement, regrettent les participant.e.s, les constats suivants demeurent :

- Les jeunes restent davantage bénéficiaires d'action que « co-constructeurs » ;
- Les jeunes sont insuffisamment ou pas associés à la construction des actions ou des programmes ;
- Les jeunes sont peu mobilisés dans les instances de gouvernance politique à l'échelle des territoires. Et quand ils le sont, ils souffrent toujours d'un déficit de légitimité face aux élus, légitimés par un mandat électif et aux professionnel.le.s, légitimés par la nomination de la structure qu'ils représentent.

Ces constats appellent en retour un questionnement-clé : comment opérer un changement de statut des jeunes de bénéficiaires d'action à acteurs d'un programme ou d'une politique ?

3-3 LES FREINS QUI EMPÊCHENT LA CONSTRUCTION ET LE DÉPLOIEMENT DE POLITIQUES GLOBALES ET INTÉGRÉES

3-3-1 L'ÉCHELLE TERRITORIALE ET LA GOUVERNANCE DES POLITIQUES DE JEUNESSE

Si la question de l'échelle territoriale a provoqué de vifs et passionnants débats au sein du groupe de travail, les participant.e.s s'accordent néanmoins à constater qu'il existe encore aujourd'hui une culture trop municipale de l'action jeunesse : « on ne regarde pas la qualité du projet ou de l'approche mais son périmètre ». Or, s'il s'agit de prendre en compte la jeunesse dans sa globalité et impulser des dynamiques transversales et partenariales, un tel périmètre reste trop limité, à cela plusieurs raisons :

- Les échelles et les géographies sont trop différentes selon les acteurs et nécessitent un minimum d'harmonisation.
- Les préoccupations premières de la jeunesse relèvent de compétences qui sont dévolues aux intercommunalités et aux échelons de collectivités supérieurs (Département et Région) : développement économique, emploi, mobilité/transport, etc.

- Les acteurs de la jeunesse qui agissent dans ces champs d'action sont essentiellement missionnés par ces collectivités (Missions locales, prévention spécialisée, etc.).
- Les questions plus larges et plus complexes dans leur traitement telles que la santé nécessitent des croisements d'acteurs et d'institutions qui dépassent très largement le périmètre communal.

Pour autant, une telle vision s'exerce-t-elle au détriment de la proximité de l'action ? C'est la question qui a fait et fait débat. En réalité, travailler à partir d'une échelle plus large ne signifie pas pour autant perte de proximité. Il convient ici de ne pas confondre la structuration d'une stratégie politique et la déclinaison opérationnelle de son action. La première peut être définie à une échelle pertinente plus large avec une mise en œuvre en proximité.

Au niveau de la gouvernance des politiques de jeunesse, le manque de moyens consacrés à la coordination des interventions constitue un autre frein majeur. Celui-ci ne peut être levé qu'à la condition, dans la continuité du propos précédent, de désigner un porteur légitime pour l'assurer.

Une coordination territoriale de l'action jeunesse permettrait en partie, si tant est qu'elle soit efficacement animée, de lutter contre la méconnaissance des rôles et des missions des acteurs jeunesse et des dispositifs, premier frein à une approche intégrée, mais aussi et surtout d'impulser une dynamique partenariale forte.

3-3-2 UN DROIT COMMUN ENCORE TROP FRAGMENTÉ AU NIVEAU DE L'ACTION JEUNESSE

Aujourd'hui, trop souvent, les dispositifs de jeunesse, souvent complexe, laissent apparaître un droit commun trop fragmenté et sélectif, ce qui complique les accompagnements des professionnels sur le terrain : « il y a trop d'acteurs et de "saucissonage" autour des jeunes ». Face à cela, les participant.e.s en appellent à un choc de simplification. Et la difficulté de ces derniers à faire évoluer un droit commun très figé est un autre obstacle qui pose une question déterminante : quelle place pour l'expérimentation ?

En attendant, le cloisonnement des professionnels et de leurs structures, voire l'isolement de certains, renforce les phénomènes de concurrence et l'appropriation des publics («nos jeunes»). Pis, les



participant.e.s notent qu'y compris à l'interne d'une collectivité, il est fréquent que plusieurs services travaillent avec les jeunes sans même se concerter.

A cela s'ajoute la pression du résultat au sens quantitatif (par exemple les fameuses sorties positives dans le champ de l'insertion). Nous y reviendrons.

3-3-3 LES MÉTIERS DE LA JEUNESSE EN ÉVOLUTION

Dans le prolongement, les participant.e.s constatent également des frontières de plus en plus poreuses entre les différents métiers de la jeunesse : « tout le monde fait tout et rien à la fois ».

Pour autant, la difficulté à trouver des personnes qualifiées sur les métiers de la relation à l'autre reste importante car elle nécessite de la formation et des professionnels chevronnés (et non des services civiques comme on le voit souvent). Ces derniers sont d'autant plus nécessaires quand on sait que les volontés reposent trop sur les individus et pas sur la qualité des politiques qui sont menées : «les jeunes se dirigent vers les professionnels avec lesquels ils ont tissé un lien de confiance ». C'est là un autre frein évoqué par les participant.e.s.

3-4 LES CONSTATS DES PROFESSIONNEL. LE.S SUR LES RAPPORTS DES JEUNES AUX POLITIQUES DE JEUNESSE

3-4-1 LE NON-RECOURS AUX DROITS

Manque de confiance et défiance des jeunes vis-à-vis des institutions ?...

Les participant.e.s observent un taux de non-recours important des jeunes vis-à-vis de l'offre de service existante²⁴. Celle-ci est entendue de manière très large comme l'ensemble des dispositifs issus des politiques publiques auxquels pourraient prétendre les jeunes (aides,

accompagnements, subventions, fréquentation d'équipements, etc.).

Cela traduit un manque de confiance des jeunes envers les institutions, avec un niveau de défiance parfois très élevé chez certains publics dans les QPV, et pose dans le même temps, de façon très générale, la question de l'adéquation de l'offre existante en direction des jeunes aux attentes de ceux-ci.

En effet, les participant.e.s pointent le manque d'ambition, là encore de façon très générale, des pouvoirs publics en direction des jeunes vulnérables : les supports qui leur sont proposés restent «stéréotypés» face à des jeunes qui veulent s'émanciper de tout ce que ceux-ci véhiculent, malgré eux, en termes d'image négative (jeunes en difficulté, jeunes en situation de décrochage, etc.).

...Versus jeunes « assignés à résidence » dans le cumul des dispositifs (« cumulards » / « pantouflards »)

À l'inverse, et paradoxalement, les participant.e.s observent également l'existence d'une catégorie de jeunes relativement importante, celle des jeunes « consommateurs de dispositifs qui assignent et qui ne permettent pas de dépasser leur situation ». Par exemple, des jeunes qui passent d'un volontariat en service civique à un emploi aidé dans une association et poursuivent ensuite sur un autre dispositif d'accompagnement... Ces jeunes sont baptisés les « cumulards »/« pantouflard ».

3-4-2 UN NON-RECOURS AUX EFFETS PERVERS DANS UN CONTEXTE DE CONCURRENCE DES STRUCTURES

Non-effectivité du ciblage des jeunes vulnérables et pression du résultat

Autre conséquence paradoxale de ce dilemme, les participant.e.s observent que de nombreux dispositifs conçus spécifiquement pour les jeunes vulnérables résidant dans les QPV sont en réalité «accaparés» par des jeunes dans une situation plus enviable (bien que pas forcément meilleure). «Les dispositifs ciblent un public et on en accueille un autre pour faire le chiffre», expliquent les participant.e.s. C'est par exemple le cas de la Garantie jeunes où de nombreuses sessions attirent majoritairement, dans certains territoires de Seine-Saint-Denis et ailleurs, des jeunes diplômés du supérieur.

Les attentes en termes de performance/quantité provoquent des

^{24. (}Pour approfondir sur la notion de « non-recours des jeunes aux droits »): Benjamin Vial, Le non-recours des jeunes adultes à l'aide publique, revue de littérature, INJEP, notes & rapports/Revue de littérature, 2018.



effets pervers chez les opérateurs qui œuvrent notamment dans le champ de l'insertion, mais pas seulement : la pression des indicateurs de résultats (injonction) avec des publics éloignés de l'emploi les amènent à revoir leur stratégie en cherchant à accueillir les jeunes les plus proches de l'emploi ; ce qui ne va pas dans l'intérêt des jeunes les plus en difficulté.

Des structures en concurrence

La mise en concurrence des structures, notamment par le jeu des appels à projets, constitue aussi un des facteurs explicatifs, avec un système d'acteurs complexe et pluriel, ce qui interroge le rôle et la place de l'État et des collectivités locales en tant que prescripteurs.

Les politiques publiques sont incarnées par des personnes face aux jeunes

Les participant.e.s font également remarquer que les politiques publiques et les dispositifs sont avant tout incarnés par des hommes et des femmes. Ce sont les individus, à travers l'accompagnement et la relation qu'ils instaurent avec les jeunes, qui font la différence. La même offre de service peut donc être différemment appropriée selon les structures et les professionnel.le.s chargé.e.s de les relayer auprès des jeunes.

La difficulté réside donc dans la continuité du lien avec les jeunes. Il est en effet très fréquent que le départ d'un.e professionnel.le dans une structure ou un territoire entraîne une mise en difficulté ou la fin d'un certain nombre de projets ou de services qu'il avait en charge et mettait en œuvre efficacement.

4. QUELQUES PISTES À EXPLORER EN DIRECTION DES ACTEUR.RICE.S DE LA SEINE-SAINT-DENIS

4-1 POUR UN CADRE POLITIQUE ET OPÉRATIONNEL PLUS COHÉRENT ET EFFICACE : TROIS ENJEUX DE POLITIQUE PUBLIQUE

Vouloir impulser des politiques globales et intégrées de jeunesse, c'est donc d'abord et avant tout vouloir donner du sens et de la cohérence à l'action publique, défragmenter et rendre lisible, instaurer un partenariat pérenne animé par une gouvernance associant tous les acteur.rice.s et les jeunes.

Face à tous les blocages repérés, les participant.e.s en appellent à un cadre politique et opérationnel simplifié et fluide, permettant d'élaborer une stratégie politique en direction de la jeunesse à une échelle supra pertinente, et de la décliner dans la proximité à travers des dynamiques partenariales associant plusieurs acteurs. Trois enjeux imbriqués apparaissent ici :

4-1-1 ENJEU POLITIQUE : STRUCTURATION DE LA STRATÉGIE et de la gouvernance

Il s'agit ici de penser le périmètre et l'articulation d'une politique locale de jeunesse avec les politiques et dispositifs de la CAF, de toutes les strates de collectivités (commune, intercommunalité, département et région) et de l'État. Aussi, une politique de jeunesse doit être globale et intégrée, à rebours d'« actions ciblées sur les seuls secteurs d'intervention « traditionnels » de l'animation jeunesse », et faire place aux jeunes dans sa conception.

Comme évoqué précédemment, l'enjeu politique renvoie à la question de la gouvernance à une échelle territoriale suffisamment critique pour permettre de prendre en compte les préoccupations des jeunes dans une approche globale et y associer une pluralité d'acteurs.

Lorsque les questions de gouvernance ne sont pas éclaircies, les politiques de jeunesse sont inexistantes ou insuffisamment portées politiquement pour avoir du poids sur le terrain et reposent alors sur



les bonnes volontés des personnes.

Certes les Régions ont été légitimées comme cheffes-de-file des questions de jeunesse, mais à l'échelle des unités urbaines, un autre chef-de-file s'impose. Autrement dit, une collectivité ou un collectif de structures capables de structurer et impulser une dynamique locale autour de la jeunesse.

Autre enjeu clé pour les participant.e.s : la nécessité de clarifier une commande politique qui ait du sens et permette de sortir du jeu des appels à projets qui mettent en concurrence les acteurs de terrain et les amènent au repli sur soi face à la pression du résultat.

4-1-2 ENJEU DE COORDINATION ET DE RÉSEAUX : PARTENARIAT Entre acteurs et articulation des interventions

Le but est de tendre vers plus de pertinence et de cohérence dans l'accompagnement et la prise en charge des jeunes, contre une « juxtaposition d'actions portées par chaque opérateur sans vision d'ensemble des enjeux du territoire. » L'intention est de penser le chaînage des interventions auprès des jeunes dans une logique de parcours : passage de relais à chaque étape, éviter les ruptures et les doublons de dispositifs. Pour les participant.e.s, un tel chaînage peut s'envisager à deux niveaux :

- Une coordination verticale des acteurs sur le parcours de vie d'un jeune;
- Une coordination horizontale entre les différents champs d'action qui intéressent potentiellement les jeunes.

Autre condition pour impulser des politiques globales et intégrées de jeunesse : se connaître et se reconnaître entre acteurs à l'échelle d'un territoire. Il s'agit ici de penser les complémentarités pour mieux travailler ensemble. Cela passe par les étapes suivantes :

- La nécessité de définir des objectifs communs ;
- La nécessité d'un cadre commun à travers une gouvernance qui permette un regard croisé sur les jeunes ;
- La mise en œuvre d'une action complémentaire et bien délimitée dans ce qui est mis en place.

Ici, il est intéressant de noter que les participant.e.s constatent que faire ensemble plutôt que seul est plus compliqué et plus énergivore

pour les acteurs de terrain, mais plus efficace au service des jeunes.

In fine, une politique de jeunesse doit bien profiter aux jeunes. Le cadre opérationnel de mise en œuvre des actions doit donc être celui de la proximité, celle-ci entendue à différentes échelles mais comme tenant compte du bassin de vie des jeunes et de leurs mobilités. Sans assigner à résidence, elle doit chercher malgré tout à capter, par des modalités adaptées, les jeunes qui ont une mobilité limitée pour différentes raisons, notamment socio-économiques. Plus loin, sera abordée la question de l'« aller vers », enjeu crucial de l'intervention auprès des jeunes.

4-1-3 ENJEU DE PARTICIPATION DES JEUNES EN PASSANT D'UNE APPROCHE DESCENDANTE À UNE APPROCHE ASCENDANTE DES POLITIQUES DE JEUNESSE

Les participant.e.s font donc unanimement le constat que les politiques publiques et les dispositifs qui en découlent ne sont pas ou plus pensés avec les jeunes mais par les pouvoirs publics et les institutions pour les jeunes. Une telle conception – descendante (top down) - de l'élaboration de l'action publique montre selon eux ses limites puisque bien des projets et des dispositifs, conçus à partir de bonnes intentions, n'intéressent finalement pas les jeunes.

Il convient donc, selon eux, de s'interroger, sur les façons – ascendantes (bottom up) – dont les jeunes pourraient également contribuer à la co-construction des offres de services qui les concernent en opérant un changement de leur statut de bénéficiaires d'action à acteurs d'un programme ou d'une politique. Il ne s'agit pas ici de s'aventurer dans des procédés « clés en main » qui n'existent pas, mais de poser les questions-clés à mettre au cœur de la démarche :

- Comment imaginer des instances de co-pilotage avec les jeunes à l'échelle des territoires ?
- Comment associer les jeunes à la co-construction des actions ?
- Quels sont les espaces au sein desquels des jeunes pourraient envisager et développer leurs propres actions, en s'appuyant sur les acteurs locaux ?
- Comment donner la parole aux jeunes les plus vulnérables dans une logique d' « aller vers » ?



4-2 UNE APPROCHE GLOBALE DES JEUNES : OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES !

4-2-1 FAVORISER LA RENCONTRE DE JEUNES DE DIFFÉRENTS HORIZONS

Face aux constats d'entre-soi des jeunes de divers territoires (favorisés comme défavorisés), les participant.e.s en appellent à la prise en compte dans les enjeux de la mixité des jeunes d'horizons variés : il s'agit de briser les entre-soi pour confronter les jeunes à l'altérité, les enrichir en travaillant à la rencontre de différents milieux. Cette prise en compte ne doit pas pour autant freiner le ciblage des jeunes les plus en difficulté, et occulter cette réalité selon laquelle « mixer des groupes, c'est extrêmement difficile » comme le notent les participant.e.s.

L'EXEMPLE UNIS CITÉ

Unis-Cité est l'association qui a inspiré le lancement du service civique en France. Conçues pour répondre à des besoins sociaux variés (lien intergénérationnel, sensibilisation au développement durable, raccrochage scolaire, sensibilisation au handicap...), les missions de volontariat qu'elle propose sont accessibles à tous les jeunes, peu importe leur niveau de qualification. Ainsi, en 2018, Unis-Cité Seine-Saint-Denis comptait dans ses équipes 40% de jeunes ayant un niveau de qualification inférieur au Bac, et 40% de jeunes de quartiers prioritaires. Réalisées en équipe, les missions permettent également aux jeunes volontaires de partager un moment de vie avec des jeunes d'horizons et de parcours parfois très différents des leurs. Elles favorisent ainsi le brassage social et le respect des différences.

4-2-2 DES HORIZONS D'EXPÉRIENCES FORMATRICES POUR TOUS LES JEUNES

Nous l'avons vu, les inégalités de territoire représentent de véritables inégalités sociales pour les jeunes. D'où la question politique d'une intervention correctrice de ces inégalités: comment offrir les mêmes horizons d'expériences positives et formatrices pour tous les jeunes? Pour y répondre, les participant.e.s en appellent quasi unanimement au nécessaire élargissement des champs culturels et des réseaux des jeunes, ce afin de leur donner à voir ce qu'ils ne peuvent voir : l'étendue des possibles en matière d'implication dans les projets et les ressources existantes pour se mettre en mouvement.

Cela passe par la prise en compte des enjeux suivants qui doivent être au cœur des politiques de jeunesse :

- Élargir le champ des possibles en développant des services de qualité dans les QPV (ne pas être que dans une injonction à la mobilité pour les jeunes QPV).
- Égalité-équité de traitement entre les jeunes, quel que soit le territoire où ils vivent ;
- Égalité-équité dans l'accès aux droits vers la vie d'adulte : revenu, logement, transport, santé, loisirs ;
- Être orienté correctement et rapidement par les professionnel. le.s auxquels ils s'adressent ;
- Pouvoir accéder de façon autonome à l'information ;
- Sécuriser les parcours éducatifs et d'insertion en proposant des moyens importants ;
- Co-construire les politiques publiques avec les jeunes.

4-3 RÉINTERROGER LES POSTURES PROFESSIONNELLES

4-3-1 S'INTERROGER SUR CE QU'ACCOMPAGNER VEUT DIRE

La question de l'accompagnement s'impose aujourd'hui comme un «allant de soi» que l'on interroge trop peu dans son quotidien²⁵. Les participant.e.s se disent, là encore, «prisonniers» d'une certaine manière de la novlangue en vogue et des référentiels qui voudraient tendre vers une individualisation accrue des accompagnements de jeunes, quel que soit le champ d'action considéré. Pour eux, il est donc nécessaire de prendre du recul vis-à-vis de ce concept, de le déconstruire et d'en saisir réellement le sens au regard des enjeux de l'approche globale et intégrée des questions de jeunesse :

Jusqu'à quel point individualiser l'accompagnement des jeunes pour respecter leurs temporalités ?

Quelles sont les réelles attentes des jeunes en matière d'emploi et d'accompagnement ? -Préoccupation transversale ;

^{25.} Pour approfondir sur la notion d'accompagnement des jeunes : Valérie Becquet (dir.), *L'ac-compagnement social et éducatif. Quelles modalités pour quelles finalités ?*, Paris, L'Harmattan, 2017



Comment on (re)questionne les pratiques des professionnel.le.s de jeunesse ? Dans quels espaces peut-on les analyser ?

Dans le prolongement, au niveau du système d'acteurs, il s'agit de faire travailler ensemble toutes les structures d'un territoire pour ne pas que le jeune soit confronté à des doubles discours. Par exemple, proposer des espaces permettant les regards croisés sur les jeunes, travailler les complémentarités... «Est-ce que ce sont les métiers qui doivent évoluer ou les professionnels qui doivent se rencontrer?», s'interrogent les participant.e.s.

4-3-2 PENSER L'ALLER VERS

Un défi ancien et toujours d'actualité

Si cet enjeu est loin d'être nouveau, il s'impose avec force dans une période où les participant.e.s ont un sentiment de gâchis, voire d'impuissance, face au constat du taux de non-recours élevé des jeunes des QPV vis-à-vis d'un grand nombre de services qui leur sont en principe dédiés. Autant que l'adéquation de cette offre au regard des besoins des jeunes, les participant.e.s souhaitent s'intéresser à de nouvelles modalités de travail avec les jeunes, en développant l'aller vers, y compris en tenant compte du numérique, de plus en plus présent dans les relations sociales et professionnelles.

Plus simplement, cela signifie d'«aller chercher le public» et ne pas attendre qu'il franchisse la porte des institutions :

- Comment faire revenir/venir dans les structures les jeunes qui ne viennent pas ?
- Quels sont les canaux pour écouter les jeunes ? Connaître leurs intérêts ?
- Comment développer l'aller vers dans les postures professionnelles ?

S'il ne s'agit pas là encore de proposer des recettes miracles (qui n'existent pas !), il convient surtout d'affirmer que la culture des professionnels doit être développée et renforcée en ce sens à travers la formation, pour aller vers le public.

Les participant.e.s remarquent au passage que les pratiques professionnelles ont malgré tout beaucoup évolué ces dernières années. Ainsi, si les éducateurs de prévention spécialisée, baptisés les « éducateurs de rue », ont longtemps été perçus comme les « dépositaires quasi-exclusifs » de l'« aller vers », d'autres professionnalités s'y sont mises. Par exemple, les conseillers de Mission locale hors-les-murs qui vont à la rencontre des jeunes dans les espaces publics avec le souci de créer du lien, se faire connaître et de les amener vers un accompagnement.

S'appuyer sur les outils numériques

Comment le numérique bouscule les relations des professionel. le.s avec les jeunes ?

Dans la mesure où l'on sait qu'aujourd'hui l'espace public des jeunes se prolonge à travers les réseaux sociaux, la question de la relation aux jeunes via l'outil numérique est fondamentale. Deux initiatives peuvent ici être citées :

LES PROMENEURS DU NET

«Animateur, éducateur, professionnel exerçant en Centre social, en foyer de jeunes travailleurs ou en maison des jeunes, le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficulté, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image. Le Promeneur du Net entend poursuivre en ligne, dans la « rue numérique », son travail réalisé sur le terrain et offre une présence éducative là où l'encadrement adulte fait encore trop défaut.» (Source : http://www.promeneursdunet.fr/projet)

LA BOUSSOLE DES JEUNES

«La Boussole des jeunes est un projet porté par la division des systèmes d'information (DISI) de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA); rattachée au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse. Ce service est mis à disposition des territoires pour valoriser leurs services et optimiser leur accessibilité par les usagers. La Boussole des jeunes offre un accès facilité à un



ensemble de services proposés par les professionnels de service public en général près de chez vous. Les offres de service auxquelles vous aurez accès grâce à la Boussole sont organisées par thème, proposées par des organismes professionnels et financées ou co-financées par les pouvoirs publics. Ces offres sont personnalisées et facilement mobilisables. En plus, la Boussole vous permet d'être contacté directement par le professionnel à l'origine du ou des service(s) qui vous intéresse(nt). La Boussole des jeunes a été officiellement lancée le 1er septembre 2018 au Grand Reims et le 11 octobre 2018 à Lyon. Elle n'est opérationnelle que sur ces territoires pour le moment.» (Source : https://boussole.jeunes. gouv.fr/apropos.php?p=presentation)²⁶

4-3-3 FAVORISER LES EXPÉRIMENTATIONS D'ACTION EN DIRECTION DES JEUNES ET LES PRISES DE RISQUES

Pour bâtir un projet pertinent et efficace en direction de la jeunesse, il est avant tout nécessaire de ne pas rester figé sur des acquis et des schémas anciens. Il convient d'en interroger sans cesse et réactualiser les paradigmes de référence. Une politique de jeunesse se doit d'expérimenter de nouveaux projets et de nouvelles formes d'intervention auprès des jeunes et avec eux²⁷.

Ensuite, il est important de prendre des risques. L'expérimentation ne va pas forcément de pair avec une prise de risque. Cependant, pour qu'une phase expérimentale soit la plus créative possible, il faut s'autoriser à tenter des projets, organiser le tâtonnement pour faire progresser l'action publique dans les quartiers. Cela signifie que les élus et les professionnels acceptent de ne pas avoir la main sur l'ensemble d'une démarche et qu'un projet puisse leur échapper.

Toutefois, alertent aussi les participant.e.s, gare à l'injonction à l'innovation permanente qui peut venir masquer de nouvelles procédures de subventionnement. Il convient donc, à l'échelle d'un territoire et de son système d'acteurs, de définir les objectifs attendus d'une expérimentation en mesurant sa part de prise de risques.

Pour les participant.e.s, cela va de pair avec la question de l'évaluation qui consiste à s'interroger au quotidien sur la valeur ajoutée de leurs actions et de leurs accompagnements auprès des jeunes. L'évaluation vise à mesurer les effets et les impacts d'une action sur les jeunes. Il faut pour cela construire des outils permettant d'en apprécier les impacts : comment évaluer l'impact des politiques d'insertion sur les jeunes ?

4-4 QUELLE RÉFLEXION EN COURS POUR LA SEINE-SAINT-DENIS ?

En Seine-Saint-Denis, comme ailleurs, des EPT se sont structurés afin de regrouper plusieurs communes en vue d'objectifs communs : à développer. Toutefois, force est de constater que les questions de jeunesse ne font pas partie à ce jour de leurs préoccupations compétences. Il s'agit d'une piste à creuser pour l'avenir.

À l'échelle de la Seine-Saint-Denis, l'État – via la DDCS – le Conseil Départemental et la CAF travaillent depuis deux ans à construire un schéma départemental de la jeunesse qui prévoit, dans son cheminement :

- Un diagnostic partagé qui met en avant des territoires insuffisamment couverts par l'offre et où les jeunes sont victimes d'inégalités sociales et territoriales ;
- Un positionnement des trois institutions dans un cadre commun sur leurs financements respectifs.

À ce stade, la réflexion est encore en cours et peine à se concrétiser face aux défis d'intégrer les jeunes dans le processus d'élaboration ainsi que les réseaux d'acteurs locaux et les autres collectivités

^{26.} Le lecteur est invité à tester l'outil en simulant un lieu de vie à Lyon à Reims : https://bous-sole.jeunes.gouv.fr/

^{27.} Pour approfondir: Chafik Hbila, «L'expérimentation : un levier pour faire évoluer les politiques locales de la jeunesse ? ». Agora Débats/Jeunesses, n°69, 2015, pp. 73-86.



Quelques éléments bibliographiques

Publications de Profession Banlieue

- ◆ Pour en finir avec la fabrique des garçons, AYRAL SYLVIE, RAIBAUD YVES, Collection : L'école et la ville n°19, Profession Banlieue, 2015.
- ◆ Les politiques jeunesse en Seine-Saint-Denis. Quelles propositions?, BATAILLE JEAN-MARIE, CHIRON PIERRE-YVES, HANNOYER FRANÇOIS, VULBEAU ALAIN, Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Profession Banlieue, 2013.
- •• Adolescences en exil, JAMOULLE PASCALE, Collection: Les Aprèsmidi, n°23. Profession Banlieue, 2012.
- ➡ Filles/garçons. Éducation à l'égalité ou transmission de stéréotypes sexistes ?, MOSCONI NICOLE, Collection : L'école et la ville n°4, Profession Banlieue, 2010.
- ◆ France, Europe: quels regards sur la jeunesse?, Bailleau Francis, Gaviria Sandra, Lefresne florence, Nagels Carla, Salzbrunn monika, Wintrebert Raphaël, Collection: Les Cahiers, Profession Banlieue, 2010.
- ◆ De la place des jeunes filles dans les quartiers populaires, CLAIR ISABELLE, Collection : Les Après-midi, n°11, Profession Banlieue, 2008.
- ◆ Emploi et insertion des jeunes comment agir ?, Martin Guillermo (COORD.), ARCHER PIERRE-OLIVIER (COORD.), AUDOUZE MYRIAM, CLARGÉ FLORENCE, GINER CATHERINE, HABERT ARNAUD, POINSOT STÉPHANIE, Collection: Les Ateliers, Profession Banlieue, 2008.
- ◆ Filles-garçons. Des rapports de genre à construire, deville julie, douaire-marsaudon françoise, lalem fatima, le clerc sylviane, lesourd serge, ronai ernestine, Collection : Les Actes des rencontres, Profession Banlieue, 2007.

◆ Jeunes des quartiers populaires. Construction de l'identité, image et autonomie, avenel cyprien, cicchelli vincenzo, jiquel mireille, kebabza horia, padis marc-olivier, weill sylvie, yanowitz henri, Collection: Les Cahiers, Profession Banlieue, 2005.

Ouvrages, rapports, synthèses

► Lutter contre les discriminations et les inégalités. ENSEIGNEMENTS DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION POUR LA JEUNESSE, INJEP, La Documentation française, 2019.

https://injep.fr/publication/lutter-contre-les-discriminations-et-les-inegalites-enseignements-du-fonds-dexperimentation-pour-la-jeunesse/

- ◆ Jeunes dans l'espace public, foret catherine, collection : TENDANCES PROSPECTIVES, Millénaire 3, 2018.
- https://www.millenaire3.com/ressources/Jeunes-dans-l-espace-public
- La relève. Portraits d'une jeunesse de banlieue, MARIN CLAIRE, Éditions du Cerf, 2018.
- → Filles et garçons des cités aujourd'hui, GUÉRANDEL CARINE, MARLIÈRE ÉRIC (DIR.), Collection : Le regard sociologique, Presses universitaires du Septentrion, 2017.
- ◆ La santé mentale des jeunes, el moubaraki mohamed, riard émilie-henri, Migrations Santé, L'Harmattan, 2017.
- ◆ Se mobiliser pour la jeunesse : mobiliser la jeunesse, POULET JEAN-CHRISTOPHE, L'Harmattan, 2017.
- ◆ Une génération sacrifiée ? Jeunes des classes populaires dans la France désindustrialisée, BEAUD STÉPHANE, MAUGER GÉRARD, WEBER FLORENCE, Éditions Rue d'Ulm, 2017.
- ◆ Adolescents de cité. L'épreuve de la mobilité, OPPENCHAIM NICOLAS, Presses universitaires François Rabelais, 2016.
- ◆ Adolescents en quête de sens. Parents et professionnels face aux engagements radicaux, lanchon anne (dir.), marcelli daniel (dir.), Collection : L'école des parents, Éditions Érès, 2016.
- ◆ Jeunesses sans parole, jeunesses en paroles, gurnade mariemadeleine (coord.), ait-ali cédric (coord.), L'Harmattan, 2016.
- ◆ L'abécédaire de la jeunesse et des banlieues. Indignation, propositions, REY-HERME YVES, Éditions Champ social, 2016.
- ◆ Mission bien-être et santé des jeunes, BRISON JEAN-LOUIS, MORO MARIE-ROSE, ministère des Affaires sociales et de la santé, 2016.



https://www.ladocumentation francaise. fr/var/storage/rapports-publics/164000747.pdf

- ◆ Adolescence et idéal démocratique. Accueillir des jeunes des quartiers populaires, bordet joëlle, gutton philippe, tisseron serge, Éditions In Press, 2015.
- Jeunesses françaises. Bac + 5 made in banlieue, TRUONG FABIEN, Collection: L'envers des faits, Éditions La Découverte, 2015.
- ◆ Les jeunes de 6 à 17 ans vivant en Seine-Saint-Denis, OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DES DONNÉES SOCIALES - Seine-Saint-Denis, 2015.
- ◆ *Parcours de jeunes et territoires*. Rapport de l'observatoire de la jeunesse 2014, La Documentation française, 2015.
- → Ils ne savent pas ce qu'on pense... Paroles de jeunes de quartiers populaires, Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France, Question de Ville, 2014.
- L'âge sécuritaire. Que faire des jeunes inéducables?, VULBEAU ALAIN, Collection: Terrains sensibles, L'Harmattan, 2014.
- → *Parcours de jeunes et territoires*. Rapport de l'Observatoire de la jeunesse 2014, labadie francine (dir.), La Documentation française, 2014.
- ◆ *Adolescences en exil*, JAMOULLE PASCALE, MAZZOCCHETTI JACINTHE, Collection : Anthropologie prospective, L'Harmattan Academia, 2011.
- ◆ Politiques de jeunesse, les enjeux d'intégration, LONCLE PATRICIA, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- ◆ Guetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui, lapeyronnie didier, Robert Laffont, 2008.
- → Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en sociologie comparée de la jeunesse en Europe, VAN DE VELDE CÉCILE, collection Lien social, Presses Universitaires de France, 2008.
- ◆ Construction sociale d'une jeunesse en difficulté. Innovations et ruptures, TOURRILHES CATHERINE, Collection : Logiques sociales, L'Harmattan, 2008.
- **❖** *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?*, CASTEL ROBERT, Collection : La République des idées, Éditions du Seuil, 2007.
- ◆ Sociologie de la jeunesse, GALLAND OLIVIER, Armand Colin, 2006.
- ◆ Le capital guerrier : concurrence et solidarité entre jeunes de la cité, SAUVADET THOMAS, Armand Colin, 2006.
- → Jeunes en cité. Diversité des trajectoires ou destin commun ?, MARLIÈRE ÉRIC, Collection : Débats jeunesse, L'Harmattan, 2005.

- ◆ La place des jeunes dans la cité. Tome 2 : espaces de rue, espaces de parole, Callu elisabeth (Coord.), Jurmand Jean-Pierre (Coord.), Vulbeau alain (Coord.), Collection : Logiques sociales, L'Harmattan, 2005.
- ◆ L'alternative jeunesse, Bordes véronique, Vulbeau Alain, Les Éditions de l'Atelier, 2004.
- ◆ Les conduites à risque à l'adolescence, COSLIN PIERRE, Armand Colin. 2003.
- ◆ La jeunesse comme ressource : expérimentations et expériences dans l'espace public, vulbeau alain (dir.), Éditions Érès, 2001.
- ◆ L'histoire «du» social fait-elle partie de l'histoire sociale, têtard françoise, in Empan, n°43, pp 34-36, 2001.

Articles / Revues

- ◆ Portrait de jeunesses, Diversité, n°194, avril 2019.
- ◆ Jeunesse(s): les voies de l'autonomie, Informations sociales, n°195, novembre 2017.
- ◆ Les adolescents et (ce qu'ils ont de) difficiles, Les Cahiers de Rhizome, n°59, mars 2016.
- ◆ L'engagement et la participation dans l'école et dans la cité, Diversité, n°184, juin 2016.
- ◆ Jeunes des quartiers : quel bilan de santé ?, Les Cahiers du Développement social urbain, n°59, juin 2014.
- ◆ Adolescents et jeunes des quartiers : favoriser l'accès à l'autonomie et à l'indépendance. Clés de lecture et initiatives, Les échos... des ateliers permanents du CR DSU, n°9, décembre 2012.
- *◆ La jeunesse, fabrique du futur*, Les Cahiers de l'Iau Île-de-France, n°164, octobre 2012.
- ◆ Les jeunes des quartiers, Ville/École/Intégration Diversité, n°167, janvier 2012.
- → Jeunes des quartiers populaires. Quels regards ? Quelles initiatives ?, Les Cahiers du DSU, n°48, juin 2008.



Notes